Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =

Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della

Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 107 (1926)

Protokoll: Première séance générale scientifique

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le président central, sur l'invitation du président de la Commission, ouvre le pli cacheté et annonce que le lauréat est M. le D^r F. Nipkow, pharmacien à Zurich.

Nomination d'un membre de commission. M. Max Oechslin, adjoint à l'inspecteur cantonal des forêts à Altdorf est nommé, sans opposition, membre de la Commission des Glaciers.

Modification de l'art. 9 des Statuts. Le Sénat propose de modifier l'art. 9 des Statuts en limitant à 50 le nombre des membres honoraires et en avançant la date des présentations au 1^{er} mars. L'assemblée approuve, sans discussion, la rédaction suivante de l'art. 9 des Statuts:

- Art. 9. Les personnes qui se sont distinguées dans le domaine des sciences naturelles, physiques et mathématiques ou qui ont collaboré à l'avancement de ces sciences en Suisse peuvent être nommées membres honoraires. Le nombre des membres honoraires est limité à cinquante qui seront répartis équitablement entre les différentes disciplines. Leur élection doit être proposée, avant le 1^{er} mars, par écrit, au Comité Central, en indiquant leurs titres. Ces propositions sont soumises au Sénat, qui les présente avec son préavis à l'assemblée générale administrative. La nomination des membres honoraires se fait au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages.
- Art. 9. Als Ehrenmitglieder können Personen aufgenommen werden, welche sich um die vaterländische Naturkunde oder um die Naturwissenschaften überhaupt, bzw. Mathematik verdient gemacht haben. Die Zahl der Ehrenmitglieder wird auf fünfzig beschränkt, welche auf die verschiedenen Disziplinen angemessen zu verteilen sind. Sie müssen schriftlich, unter Angabe ihrer Verdienste, dem Zentralvorstand vor dem 1. März vorgeschlagen werden. Die eingegangenen Meldungen werden zur Prüfung dem Senat vorgelegt, welcher seine Anträge vor die Mitgliederversammlung bringt. Die Wahl der Ehrenmitglieder erfolgt durch geheimes und absolutes Stimmenmehr.

Divers. Le prof. D^r R. von Klebelsberg nous a écrit que la «Pamir Expedition des Deutschen und Oesterreichischen Alpenvereins» a donné le nom de Pic Agassiz à un beau sommet de 5916 mètres qui se trouve dans la chaîne Pierre-le-Grand (Buchara oriental). La lettre est accompagnée d'une belle photographie du Pic Agassiz. Le président a remercié chaleureusement M. le prof. D^r von Klebelsberg de cet hommage rendu à l'un des grands savants suisses.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 17 h. 45.

3. Première séance générale scientifique Dimanche, 29 août 1926, à 18 heures, à la salle de la Grenette, à Fribourg

- 1º Discours du président annuel: Prof. Dr S. Bays sur ce sujet: Mathématiciens suisses.
- 2º Conférence de M. le prof. D' ing. A. Rohn de Zurich: Les ponts de Fribourg.

La séance est levée à 20 heures 30.